



Extinction de l'éclairage - période d'essai

Du 1^{er} mars au 31 août 2021, l'éclairage public du village de Riex sera éteint toutes les nuits de 00h30 à 5h30.

Il s'agit d'un test pour diminuer la pollution lumineuse, qui a de forts impacts négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement. La démarche vise aussi à économiser de l'énergie. Elle s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'éclairage public pour le rendre plus efficace, économe et ciblé et va dans le sens du plan lumière de la commune.

La période définie couvre trois saisons avec des habitudes de vie en extérieur bien différentes. Le site de Riex a été choisi car son réseau d'éclairage public est le plus facile à adapter tester l'extinction nocturne.

Après le test de 6 mois, les autorités récolteront les réactions des habitants de Riex et les intégreront dans leur démarche, qu'elles comptent étendre à l'ensemble de la commune.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet communal <http://www.b-e-l.ch/content/extinction-nocturne>

La personne de contact pour toute question ou renseignement est Monsieur Jean Christophe Schwaab, Municipal, tél. 078 690 35 09, jean_christophe.schwaab@b-e-l.ch.

La Municipalité



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007